

LE BILINGUISME DANS L'OUEST
CANADIEN

2e ARTICLE

Les territoires du Nord-Ouest furent d'abord gouvernés de Winnipeg par le lieutenant-gouverneur du Manitoba aidé d'un conseil de sept à quinze membres. Mais ce ne fut qu'en 1876 que cette vaste région reçut d'Ottawa une administration particulière. Comme jadis, des personnes de langue française siégèrent dans les conseils du pays; comme autrefois exista le bilinguisme administratif.

Le gouverneur Archibald avait appelé en octobre 1870 au Conseil des Territoires M. Pascal Brehan et il écrivait au secrétaire d'Etat du Canada: « My present council gives a fair representation of the three great interests of the West, the English, the French, and the Hudson's Bay interest ». En mars 1873, Horace Bélanger devient juge de paix pour le district de Cumberland; en septembre suivant, Louis Chatelain devient juge de paix pour St-Albert, Peter Pambrun pour Lac la Biche, Jean Légaré pour Woody Mountain, Louis Marion pour Belly River. La même année, entrent au Conseil des Territoires MM. Girard et Dubuc.

Et au cours de l'automne, le Conseil décide qu'on fera venir au Nord-Ouest « fifty English and fifty French copies of the criminal statutes of Canada ». Vers la même date, on lit dans les rapports des délibérations: « A committee consisting of the Hon. Messrs. Hamilton and Bannatyne and Mr. Urquhart the clerk of the Council was